



LE MAIRE

Paris, le 04 mai 2005

Références à rappeler :

CAB.SB.MLA/152 - AR 1042

Chère Madame,

J'ai bien reçu votre courrier concernant la salle Gaumont Grand Ecran.

La Société Europalaces a effectivement décidé d'arrêter l'exploitation de ses trois salles (les 2 petites et le Grand Ecran) pour le deuxième semestre de cette année.

La Ville de Paris étudie actuellement les possibilités de contraindre la Société Gaumont à poursuivre son exploitation pendant une durée limitée mais je vous avoue que les perspectives juridiques sont assez minces.

Nous avons obtenu un résultat satisfaisant sur le Gaumont Rodin qui sera repris par la Fondation Pathé et qui mettra le riche fond patrimonial de Pathé, en particulier la filmothèque, à disposition des chercheurs et du public après rénovation des salles de l'Avenue des Gobelins.

En revanche pour Gaumont Grand Ecran, aucune solution pérennisant l'activité cinématographique ne semble se dessiner pour l'instant.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée.

En attendant, je vous prie de croire, Chère Madame, à l'assurance de ma meilleure considération.


Serge BLISKO
Député-Maire